

> Médecins spécialistes en psychiatrie

## Annexe 42 – Modifications à la liste des établissements désignés pour les médecins spécialistes répondants en psychiatrie

La liste des établissements désignés dans le cadre de l'Annexe 42 concernant la rémunération des médecins spécialistes répondants en psychiatrie est modifiée. Vous pouvez la consulter sous la rubrique [Annexes mises à jour en continu \(Annexes, lettres d'entente et protocoles d'accord\)](#).

Lorsque des changements dont vous pouvez bénéficier prennent effet de façon rétroactive, en raison de la pandémie actuelle, vous avez **120 jours** à compter de la date de la présente infolettre pour facturer vos services.

c. c. Agences de facturation commerciales

---

#### Courriel, site Web et fils RSS

[www.ramq.gouv.qc.ca/courriel](http://www.ramq.gouv.qc.ca/courriel)  
[www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels](http://www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels)  
Abonnez-vous à nos fils RSS 

---

#### Téléphone

Québec 418 780-4208  
Montréal 514 687-3612  
Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

---

#### Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)